

WP Finance No. 11/04 Rev. 2

17 janvier 2005 Original : anglais

International Coffee C Organización Internacional del Café Organização Internacional do Café Organisation Internationale du Café

Comité des finances

24 janvier 2005 (15 h 00) Londres, Angleterre Ordre du jour provisoire

Point Document

1. Ordre du jour provisoire – à adopter

WP-Finance No. 11/04 Rev. 2

2. Président – à examiner

verbal

À la réunion du Comité du 14 septembre 2004, M. Wheeler a été réélu Président intérimaire jusqu'à la prochaine réunion du Comité des finances. Le Comité souhaitera peut-être réexaminer la situation.

3. État des finances – à noter

WP-Finance No. 14/05

Le Chef du Service financier et administratif fera rapport sur l'état des finances.

4. Locaux du 22 Berners Street – à examiner puis faire une recommandation au Comité exécutif

WP-Finance No. 13/05

Le Directeur exécutif fera rapport.

5. Projet de budget administratif pour l'exercice 2004/05 – à examiner

EB-3875/04

Le Comité passera en revue le budget administratif pour 2004/05 compte tenu de sa recommandation sur les locaux.

6. Barèmes des traitements du personnel, indemnités connexes et base des contributions au Fonds de prévoyance – à examiner et à recommander au Comité exécutif pour approbation

WP-Finance No. 12/04

Le document WP-Finance No. 12/04 contient des propositions de révision des barèmes des traitements, des indemnités connexes et de la base des contributions au Fonds de prévoyance.

## 7. Barème des traitements du personnel de la catégorie des Services organiques et des fonctionnaires hors classe – à examiner et à recommander au Comité exécutif pour approbation

WP-Finance No. 15/05

Le document WP-Finance No. 15/05 contient une proposition en vue de la révision du barème des traitements du personnel de la catégorie des Services organiques et des fonctionnaires hors classe.

## 8. Comptes administratifs de l'Organisation pour l'exercice 2003/04 et rapport des vérificateurs – à recommander pour approbation

EB-3879/05

La Règle 62 du Règlement de l'Organisation dispose que le Directeur exécutif soumet au Conseil par l'intermédiaire du Comité exécutif les comptes de l'Organisation et le rapport des vérificateurs, aux termes de l'Article 27 de l'Accord.

## 9. Questions diverses $- \hat{a}$ examiner

verbal

## 10. Date de la prochaine réunion – à noter

verbal

La prochaine réunion pourrait avoir lieu pendant les réunions du Comité exécutif et du Conseil du 17 au 20 mai 2005.